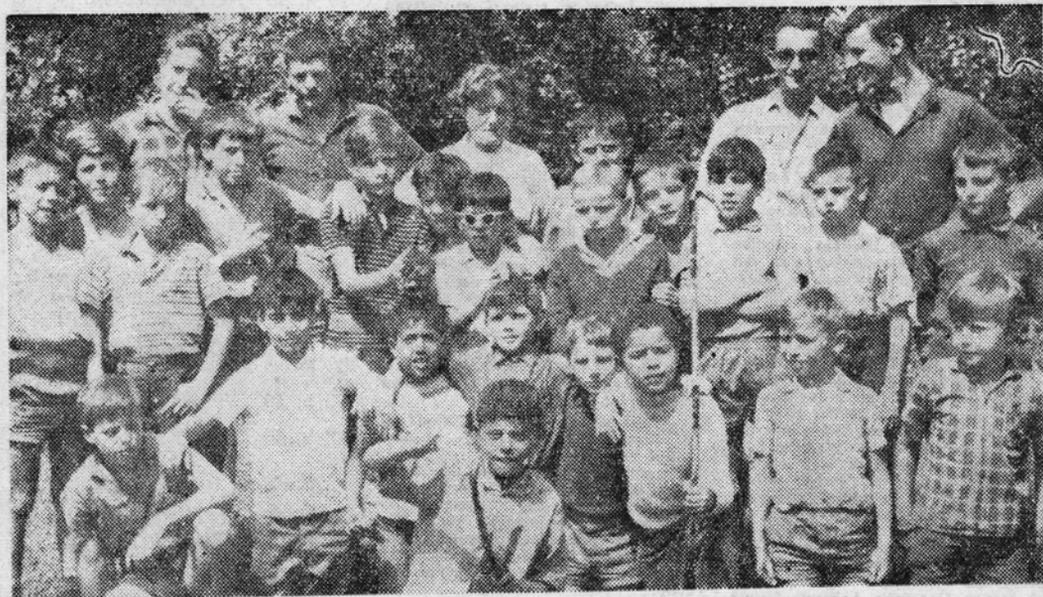


Canton  
de

POUANCÉ

# ARMAILLÉ A ACCUEILLI TRENTE PETITS VERSAILLAIS



Les campeurs, leurs moniteurs et Mlle Deligny, la directrice du camp

L'association des Petits-Bois du Centre médico-social de Versailles a envoyé à Armaillé 30 enfants de 10 à 12 ans. Sous la conduite de Mlle Deligny, assistante sociale, et de neuf moniteurs, pour la plupart élèves de l'école Sainte-Geneviève de Versailles, ils se sont installés auprès du moulin, dans une prairie

mise à leur disposition par M. Brillet.

Les tentes étaient gentiment rangées au bord de l'eau, à l'ombre des saules et des peupliers. Les enfants pouvaient patauger dans une rivière peu profonde. Ils pouvaient aussi emmener à la baignade les canotons qu'ils avaient achetés dans les fermes des environs et qui leur servaient de mascottes. D'Armaillé, ils ont exploré tout le Pouancéen : promenades à La Blizière, au menhir de Pierrefrite, à Nyoiseau, camping en forêt de Juigné. Nous pouvons employer ce mot « explorer », non pas parce que le pays constitue une terre vierge et inconnue, mais parce qu'il s'agissait d'une région rurale inconnue pour ces jeunes citadins, avec ses habitants, sa vie, ses animaux et sa nature.

Ces enfants qui partiront demain emporteront un très beau souvenir

de ce pays, de sa beauté et surtout de l'accueil charmant des habitants. Mlle Deligny fut particulièrement touchée, d'autant plus que ses « galopins » n'avaient pas tellement conscience de la gravité des conséquences qu'auraient pu avoir certains de leurs actes. Elle tient à remercier la population d'Armaillé pour son extraordinaire gentillesse.

C'est M. Xavier Melard, président fondateur de la Taupe, qui avait fait venir chez M. Brillet les petits campeurs. C'est lui qui les emmena fouiller la barbacane du château de Pouancé. Depuis 3 ans que Bois-Dormant existe, ce sont ces enfants qui ont fait la plus belle découverte : d'énormes boulets de bombarde. Puisse le souvenir qu'ils emporteront du camp d'Armaillé être encore plus beau que ne l'était leur joie quand ils mirent à jour ces vestiges du Vieux-Château.

## POUANCÉ

### COMITE D'AIDE AU LOGEMENT

En raison des congés annuels, la permanence du Comité d'Aide au Logement qui se tient à la mairie de Pouancé, ne sera pas assurée durant tout le mois d'août.

Un avis paraîtra dans la presse au début de septembre, pour la reprise de la permanence.

Les bureaux, 23, avenue de Contades, à Angers, seront également fermés du 1<sup>er</sup> août au 31 août.